

PROJET PÉDAGOGIQUE



Accueil périscolaire de loisirs éducatifs

LANGON
la ville
cœur



APS MULTISITES

ÉCOLE MATERNELLE ANNE FRANK

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Année scolaire 2026-2027

PRÉAMBULE

Les enfants sont des adultes en devenir. La réussite éducative des enfants et jeunes Langonnais constitue une priorité de la municipalité.

C'est à ce titre que la ville assume la gestion de l'accueil périscolaire pour accompagner les enfants de l'école selon des modalités spécifiques adaptées à leurs âges.

Ce projet pédagogique tend à définir un cadre cohérent et partagé dans la continuité du projet éducatif de la ville de Langon.

Ce projet pédagogique doit permettre à chaque famille d'avoir connaissance des conditions d'accueil et objectifs d'animations pour leurs enfants.

Permettre également à l'équipe d'animation de s'imprégner des orientations éducatives établies, du cadre d'intervention dans lequel elle évolue ainsi que les moyens mis à disposition afin de concevoir différents projets d'animation.

Accueillir les enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères en garantissant une sécurité physique, affective, morale et psychologique tout en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité.

SOMMAIRE

I DIAGNOSTIC

Environnement

Historique de l'Accueil Périscolaire

II GRANDS AXES ÉDUCATIFS

III MOYENS

L'équipe de direction

Les locaux

Le matériel

La démarche pédagogique

La charte des agents territoriaux intervenant dans les écoles

Les projets

Les partenaires

IV ÉVALUATION

ANNEXE 1 PÉRISCO MATERNELLE

ANNEXE 2 PÉRISCO ÉLÉMENTAIRE

ANNEXE 3 CHARTE DES AGENTS TERRITORIAUX INTERVENANT DANS LES ECOLES

I DIAGNOSTIC

Environnement

Langon est une commune urbaine en milieu rural de 7784 habitants, située en Nouvelle Aquitaine. Elle compte plus de 700 entreprises et commerces et une centaine d'associations.

Elle a gardé son rôle de leader économique et s'est imposée comme l'épine dorsale du Sud Gironde. Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction de Bordeaux, dont elle est une commune de la couronne.

L'éducation est assurée sur la commune de Langon depuis la crèche, en passant par l'école maternelle (EM Anne-Frank et Ste-Marie Jeanne d'Arc), l'école élémentaire (EP Antoine-de-Saint-Exupéry et Ste-Marie Jeanne d'Arc) et le collège (collège Jules-Ferry et collège Toulouse-Lautrec ainsi que le collège Ste-Marie Jeanne d'Arc), jusqu'au lycée aussi bien d'enseignement général (lycée mixte Jean-Moulin) que d'enseignement professionnel (lycée des Métiers Sud-Gironde), une antenne du Greta et un lycée d'enseignement professionnel privé: le LP AGIR.

Historique de l'Accueil Périscolaire

L'Accueil Périscolaire est **déclaré** en tant que tel auprès de la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Gironde**, pour les temps d'accueil du matin et du soir **depuis** la rentrée scolaire **2018/2019**. Elle bénéficie à ce titre d'un financement délivré sous forme de **prestation de service par la CAF**.

L'Accueil Périscolaire Élémentaire est une entité en constante évolution au sein de la communauté éducative. Sa structuration récente nous amène à devenir des acteurs majeurs dans le parcours éducatif des enfants.

Depuis la rentrée **2022/2023** l'accueil périscolaire a souhaité se développer au travers d'une identité propre qui s'est concrétisé par une nouvelle dénomination... « **LE PERISCO** ».

Aujourd'hui nous sommes déclarés en **accueil multisites** afin de mettre en œuvre la politique de la Ville de manière cohérente pour chacune de nos écoles en matière éducative, dans la recherche de l'intérêt de l'enfant accueilli et d'une dynamique éducative partagée avec les familles et l'Education Nationale.

II GRANDS AXES ÉDUCATIFS

Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants dans un cadre collectif favorisant l'apprentissage des règles permettant de vivre ensemble.

Respecter le rythme de chaque enfant tout en développant son autonomie et sa participation.

Favoriser la sensibilisation et l'éducation : civique, artistique, sportive et culturelle à travers la mise en place de projets d'animation.

Favoriser une prise de conscience environnementale.

III MOYENS

L'équipe de direction

- 1 directeur en coordination
- 1 responsable de site maternelle
- 1 responsable de site élémentaire
- 2 animatrices référentes maternelle
- 1 animatrice référente élémentaire

Les locaux

Ecole maternelle Anne Frank
Ecole élémentaire Antoine de Saint-Exupéry
ALSH de Langon

Le matériel

Nous disposons de matériel divers et variés nous permettant de proposer des activités sportives, artistiques et culturelles.

Le budget annuel alloué pour l'achat de fournitures pédagogiques permet également de commander régulièrement les consommables dont chaque site a besoin pour fonctionner.

Le matériel à disposition a vocation à être mutualisé pour chacun des sites

La démarche pédagogique

Une démarche pédagogique est une approche structurée et intentionnelle sur la manière dont nous comptons atteindre nos objectifs. Elle définit nos actions, notre posture face aux enfants accueillis afin d'établir une culture commune à tous les agents.

Il s'agit d'établir un **cadre simple et clair**, comprenant **des règles et des consignes expliquées** et comprises des enfants.

De savoir **sanctionner** le non-respect de ce cadre de **manière juste** et **bienveillante**.

D'**accompagner les enfants** dans la compréhension et la gestion de leurs éventuelles difficultés **en se mettant à leur hauteur**, sans être dans le jugement et **en favorisant leur expression**.

Les amener à faire, à être acteurs de leur temps de repos, au contact autant des encadrants que de leurs pairs.

L'objectif de cette démarche est que les enfants respectent les règles mises en place, leurs camarades, les adultes. Qu'ils fassent des choix, les respectent et les assument, tout en bénéficiant d'une certaine liberté de mouvement.

La charte des agents territoriaux intervenant dans les écoles

(Annexe 3 du projet pédagogique)

Établie en concertation avec la direction du service des affaires scolaires de la jeunesse et des sports ainsi que la direction du service des ressources humaines, la charte de l'animateur a pour objectif de rendre accessible et visible, dans un document unique, le cadre de travail mis en place sur les temps périscolaires.

Ce cadre, ainsi posé, doit permettre aux agents d'assurer un accueil sécurisé et bienveillant dans un environnement serein et épanouissant.

Cet ensemble de règles internes vient compléter, ou préciser, la loi, le projet éducatif et le projet pédagogique.

Cette charte a également vocation à confirmer le niveau d'exigence de la Ville sur les conditions d'accueil des enfants.

Chaque agent recruté s'engage à la respecter et à la promouvoir

Les projets

Projets d'animation : Chaque animateur aura la possibilité de monter un projet d'animation en reprenant les objectifs du projet pédagogique. Ces projets devront être écrits et structurés à l'aide de la fiche « projet d'animation » fournie.

Projets d'activité collective : Une animation exceptionnelle sera mise en place à chaque fin période sur l'accueil du soir. Ces projets devront être écrits et structurés à l'aide de la fiche « projet d'activité collective » fournie, en reprenant les objectifs du projet pédagogique.

Projets en partenariat : Mise en place de projets faisant appel à différents partenaires et reprenant les objectifs du projet pédagogique dans différents domaines : nutrition, citoyenneté, arts, culture, sport...

Les partenaires

Les partenaires institutionnels sont la Caisse d'Allocation Familiales de la Gironde et la Mutualité Sociale Agricole de la Gironde.

Dans une démarche de co-éducation, l'Accueil Périscolaire Élémentaire s'engage à développer différents partenariats afin de se donner les moyens de proposer aux enfants un complément éducatif équilibré.

Il s'agit de concevoir et mettre en place différentes actions, en lien avec les objectifs du projet pédagogique, de manière concertée avec les partenaires suivants : Les familles, l'équipe enseignante, les services municipaux, les associations d'éducation populaire, les associations de secteur.

IV ÉVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique permet de constater ce qui a été fait au regard de ce qui était prévu et ainsi de proposer des évolutions dans notre organisation et de remédier aux situations problématiques.

Elle s'effectue par la mise en place d'une méthodologie de travail nous permettant de rendre compte de nos actions et de garder à l'esprit les objectifs visés :

Réunions de coordination communes en équipe de direction

Bilans de périodes pour chaque structure

Critères d'évaluation pour chaque structure reprenant les objectifs pédagogiques